

Réf: Dossier N° : 53187

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « DABALI CHOCO SARL »**

Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON NIANGON NORD CITE
NESTLE 1ère TRANCHE, 26 BP 1343 ABIDJAN 26

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06 Août 2018, et enregistrés au CEPICI le 16 Aout 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « DABALI CHOCO SARL » .

Objet: La restauration rapide à l'ivoirienne ayant pour but de fournir au citoyen des repas nutritifs, fiables, sains, pratiques et savoureux, de haute qualité à travers un excellent service client et une livraison rapide ;Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000.000 F CFA divisé en Deux Cent (200) Parts Sociales de cinq Mille (5.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON NIANGON NORD CITE NESTLE 1ère TRANCHE, 26 BP 1343 ABIDJAN 26

GERANT: Monsieur ANANI KOUASSI WILFRIED.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-20786 du 16/08/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°19754 du 16/08/2018

Pour Avis

Le CEPICI

